

DOSSIER DE PRESSE

« **HAUTS LES ARTS !** »

UNE SEMAINE D'ÉVÉNEMENTS POUR METTRE EN VALEUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

DU 5 AU 11 JUIN 2026



Ateliers et visites dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) © CD92 – Julia Brechler

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT

01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr



LANCEMENT DE « *HAUTS LES ARTS !* » : UNE SEMAINE D'ÉVÉNEMENTS POUR METTRE EN VALEUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Du vendredi 5 au jeudi 11 juin 2026

Du 5 au 11 juin 2026, le Département des Hauts-de-Seine met en valeur son engagement en faveur des pratiques artistiques avec de nombreux événements où se mêleront ateliers, concerts, rencontres professionnelles et restitutions de projets.



Spectacle cirque - Journée des Enseignements Artistiques 2024 à La Seine Musicale
© CD92 – Stéphanie Gutierrez-Ortége

Le lancement de cette semaine « *Hauts les Arts !* » s'inscrit dans la volonté du Département de faire rayonner son **engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous via la pratique artistique**. Volet important de sa politique culturelle, la pratique artistique se déploie via des **dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC)** et un **Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA)**.

En 2026, la semaine « *Hauts les Arts !* » se déroulera du 5 au 11 juin autour d'un programme pluriel :

Des évènements pour le grand public

Journée des Enseignements Artistiques – samedi 6 juin :

De la petite enfance aux seniors, la Journée des Enseignements Artistiques (JEA) propose une programmation mêlant spectacles pluridisciplinaires, concerts de musiques actuelles ou encore ateliers artistiques et inclusifs. Véritable « vitrine vivante » des actions du réseau SDEA 92 (Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Hauts-de-Seine), la JEA aura lieu dans le cadre prestigieux de La Seine Musicale, à Boulogne-Billancourt, en entrée libre de 11h à 20h.

Concerts VOCO – Mardi 9 juin et jeudi 11 juin :

Les 550 collégiens du Chœur VOCO donnent rendez-vous au public les 9 et 11 juin dans l'Auditorium de La Seine Musicale pour présenter « *Traversée musicale* » avec l'artiste invité de l'édition 2026 : le Trio Musica Humana. Ces concerts marquent l'aboutissement d'un travail exigeant mené tout au long de l'année scolaire.

Entrée libre — Réservation obligatoire sur laseinemusicale.com

La soirée Collège au cinéma « *Programme ton film !* » : un événement sous le feu des projecteurs pour donner la parole aux collégiens participants

Nouveauté cette année, les collégiens qui ont participé au choix de la programmation de la prochaine saison du dispositif Collège au cinéma à travers le volet « *Programme ton film !* » sont attendus, avec leurs enseignants et leurs familles, au Cinéma Le Capitole à Suresnes. Cette soirée exceptionnelle autour de la projection du film *Le Sommet des Dieux* se déroulera en présence du réalisateur Patrick Imbert le lundi 8 juin. Au programme : retours des collégiens sur le choix du film, projection et échange avec le réalisateur.

Des actions dédiées aux publics professionnels et aux bénéficiaires des dispositifs

Rencontres « Chemins des arts » – Vendredi 5 juin à 14h

Professionnels de la culture, de l'éducation et du médico-social, partenaires du dispositif EAC « *Chemins des arts* », ainsi que des bénéficiaires sont conviés à ce temps de bilan et d'échange qui marque la fin des parcours pour l'année 2025-2026. Cette année, afin de faire entendre la parole des publics engagés dans ces projets, plusieurs classes de collégiens et des publics des solidarités (adultes en situation de handicap, jeunes de l'aide sociale à l'enfance) viendront restituer leurs parcours.

Concert au jardin – Entrée des artistes – Mercredi 10 juin à 15h

Les concerts au jardin sont des évènements musicaux qui permettent de faire entrer la musique au cœur des établissements et dans la vie des résidents des EHPAD et des résidences autonomes. Le mercredi 10 juin, les Jeunes Talents de l'Académie Jaroussky se produiront au sein de la Résidence Autonomie Henri Sellier au Plessis-Robinson. Les enfants de la Cité de l'Enfance, établissement départemental de la protection de l'enfance, seront également conviés.

Chef de file de l'action sociale, le Département travaille avec les structures sociales et médico-sociales (foyers de l'ASE, EHPAD, résidence autonomie, service de solidarités territoriales, etc.) **et les établissements et services éducatifs** (Rectorat et DSDEN de l'Académie de Versailles, collèges, etc.) pour **permettre aux jeunes et aux publics des solidarités de découvrir la culture et ses champs artistiques.**

Chaque année, plus de 13 000 personnes (collégiens, seniors, jeunes de l'ASE, etc.) **participent aux dispositifs EAC départementaux et plus de 40 000 élèves sont touchés par des actions menées dans le cadre du SDEA 92.**

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT
01 47 29 32 32 /



UNE SEMAINE QUI S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LA POLITIQUE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE

Le Département des Hauts-de-Seine agit pour un accès à la culture pour tous. Cet accès prend des formes très variées : dispositifs d'éducation artistique et culturelle, soutien aux équipements culturels structurants, Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, etc. Il permet à chacun d'**explorer de nombreux champs artistiques** (théâtre, musique, danse, cinéma, arts visuels, cirque, ...) **tout au long de sa vie.**

Le Département des Hauts-de-Seine, un acteur reconnu de l'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est un volet essentiel de la politique culturelle départementale. Chaque année, ce volet permet à **plus de 13 000 personnes** de découvrir des œuvres et des lieux culturels tout en pratiquant une activité artistique.



Chiffres de la saison 2024-2025

Pour le Département des Hauts-de-Seine, l'éducation artistique et culturelle s'inscrit dans la durée et tout au long de sa vie. Fort de sa qualité de chef de file de l'action sociale, des parcours sont mis en place auprès des plus jeunes en dehors du temps scolaire (pouponnière, centre maternel, club de prévention spécialisée par exemple), des séniors (EHPAD, résidences autonomes) et des adultes en situation de handicap (foyers de vie, centres d'accueil de jour, etc.).

Avec **plus de 90 partenaires culturels** (centres d'art, théâtres, salles de spectacles, ...) **et institutionnels** (Académie de Versailles, les services départementaux de l'éducation nationale), le territoire altoséquanais est largement touché, du nord au sud.

Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

La loi de décentralisation du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a notamment confié aux Départements la compétence obligatoire d'élaborer un Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA). Ce schéma vise à **définir les principes d'organisation des enseignements artistiques afin d'améliorer l'offre et les conditions d'accès.**

Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Hauts-de-Seine (SDEA 92) conjugue le respect des orientations nationales et le développement des spécificités du modèle alloséquanais. Il a été renouvelé en 2006, 2012, 2018, 2022 puis en 2026 à l'occasion de ses 20 ans de déploiement dans les Hauts-de-Seine. Il concerne environ **50 établissements d'enseignements artistiques et 40 000 élèves** formés à la musique, à la danse, au théâtre, au cirque et aux arts visuels.

Le SDEA 92 est construit autour d'axes structurants, tels que la diversification et l'inclusion des publics, la modernisation des parcours d'apprentissage, ou encore l'inscription des établissements dans une dynamique de partenariat et de coopération territoriale.

Dans ce cadre, l'action du Département œuvre à :

- **1) Animer le réseau**

Après des structures labellisées SDEA 92 et en lien avec les référents des pôles thématiques et territoriaux.

- **2) Piloter les aides financières**

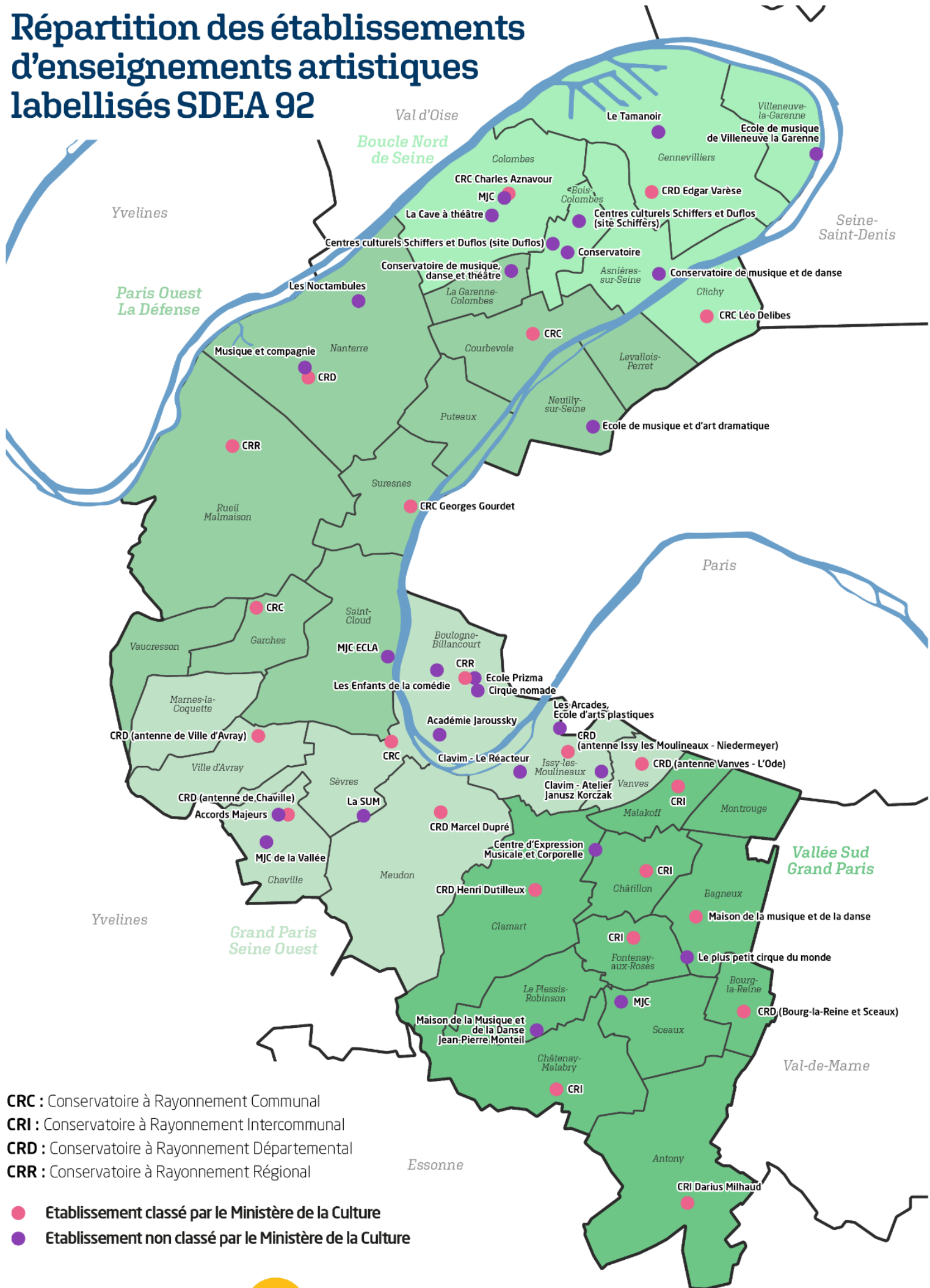
Les labellisés peuvent bénéficier des aides aux projets, à la structuration, et aux pôles. Une enveloppe d'environ 1 million d'euros est dédiée aux actions.

- **3) Valoriser les actions**

La Journée des Enseignements Artistiques (JEA) vise à promouvoir la diversité et la qualité de l'offre des établissements d'enseignements artistiques labellisés SDEA 92. La programmation se veut inclusive, pluridisciplinaire et multiculturelle mêlant spectacles, ateliers, expositions ou encore reportages. Cet événement départemental a lieu chaque année à La Seine Musicale, l'entrée étant libre et ouverte à tous.



Répartition des établissements d'enseignements artistiques labellisés SDEA 92



LA PRATIQUE ARTISTIQUE : LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) *Chemins des arts*

Ce **dispositif départemental d'éducation artistique et culturelle** offre aux collégiens et aux publics des solidarités (jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap, seniors...) la possibilité de participer à des parcours culturels et artistiques. *Chemins des arts* est une école du spectateur mais également une école du citoyen, car **il contribue à la formation et à l'émancipation des citoyens de demain, par le développement de leur sensibilité, de leur créativité, et de leur esprit critique.**

En s'appuyant sur **un important réseau de lieux culturels du territoire**, chaque parcours propose deux sorties culturelles, des rencontres avec des artistes, des ateliers de pratique de 12 à 26 heures, et une restitution.

→ **Vendredi 5 juin : Rencontres « *Chemins des arts* » – Pour les professionnels et les participants des parcours**



Atelier cirque dans le cadre du dispositif *Chemins des arts* © CD92 – Stéphanie Gutierrez-Ortége

La Journée des Enseignements Artistiques (JEA)

Véritable « vitrine vivante » des actions réalisées par les établissements labellisés [SDEA 92 \(Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Hauts-de-Seine\)](#), la JEA propose **un parcours immersif autour d'une pluralité de formes d'expression artistique**.

Les visiteurs pourront ainsi participer à des ateliers, assister à des spectacles, ou encore voir des reportages autour de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels et du cirque. La programmation explorera également **un large éventail d'esthétiques** : des musiques actuelles et traditionnelles au jazz en passant par la musique dite « *classique* ».

Cet événement est programmé **pour tous les publics, de la petite enfance aux seniors**, et met l'accent sur l'inclusion et le partage. La JEA est une occasion conviviale de découvrir et de s'initier à de nouvelles pratiques artistiques et de célébrer la créativité qui anime le territoire altois.

→ **Samedi 06 juin : Journée des Enseignements Artistiques à La Seine Musicale, Boulogne-Billancourt**



Concert - Journée des Enseignements Artistiques 2024 © CD92 – Stéphanie Gutierrez-Ortega

Le dispositif *Collège au cinéma*

Dispositif national d'éducation à l'image, ***Collège au cinéma*** a pour ambition d'éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique et de les ouvrir sur le monde. D'octobre à juin, ils découvrent trois œuvres cinématographiques sur grand écran. La préparation de ces séances et l'analyse du film sont réalisées par les enseignants préalablement formés dans le cadre du dispositif.

En 2025-2026, a eu lieu la 2^e édition de « *Programme ton film !* », nouveau volet participatif de *Collège au cinéma* dans les Hauts-de-Seine. Il a pour objectif de **rendre les collégiens acteurs du dispositif en les faisant participer au choix des films programmés**. Ce nouveau volet, expérimenté dans les Hauts-de-Seine en 2024-2025, a été **le premier au niveau national à avoir été proposé à des collégiens**.

Dans les Hauts-de-Seine, *Collège au cinéma* est mis en œuvre de façon partenariale par le Département, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Rectorat de l'académie de Versailles, et le cinéma Le Capitole de Suresnes.

→ **Lundi 8 juin : Soirée *Collège au cinéma* « *Programme ton film !* » – Cinéma Le Capitole de Suresnes (pour les collégiens participants et leurs familles)**



Projection dans le cadre du dispositif *Collège au cinéma* © CD92 – Julia Brechler

VOCO Les Voix des Collégiens

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine et le Rectorat de l'académie de Versailles, **le Département des Hauts-de-Seine soutient depuis de nombreuses années le développement du chant choral en milieu scolaire avec le dispositif VOCO.**

Un projet choral commun de haut niveau est proposé à l'ensemble des collèges du Département. Les 550 collégiens inscrits bénéficient, tout au long de l'année scolaire, de **rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels, chefs d'orchestre et ensembles de musique qui les accompagnent jusqu'aux deux concerts de restitution** qui ont lieu en juin à La Seine Musicale.

Ce dispositif se veut **à la fois accessible et exigeant** : tout élève, quelle que soit sa commune d'origine, novice ou initié, peut y participer. Le dispositif se distingue néanmoins par sa recherche permanente d'excellence artistique : l'ensemble des moyens déployés, l'attention particulière apportée à la préparation et à la formation des professeurs, ainsi que le choix des œuvres musicales, témoignent de cette ambition.

→ **Mardi 9 juin et jeudi 11 juin : Concert VOCO à La Seine Musicale, Boulogne-Billancourt – Entrée libre - Réservation obligatoire sur laseinemusicale.com**



Concert de restitution VOCO 2024-2025 © CD92 – Willy Labre

Entrée des artistes

Ce dispositif est entièrement dédié aux publics des solidarités. Il permet d'**assurer une présence artistique professionnelle, par le biais d'ateliers de pratique, de concerts et spectacles, au sein des institutions sociales et médicosociales** (EHPAD, résidences autonomie, foyers d'accueil de personnes en situation de handicap, structures de l'aide sociale à l'enfance, etc.).

Il est envisagé **à la fois comme un levier d'épanouissement et d'amélioration de la qualité de vie de ces publics et comme un moyen d'accompagner les équipes artistiques** afin d'affirmer l'identité culturelle du territoire.

Le Département organise en complément durant l'été une série de concerts aux jardins dans les résidences de personnes âgées. **Chaque année, 4 à 5 résidences accueillent ces concerts.**

→ **Mercredi 10 juin : Concert au jardin à la Résidence autonomie Henri Sellier du Plessis-Robinson – Pour les résidents et les Jeunes de la Cité de l'enfance**



Concert au jardin © CD92 – Julia Brechler

1 mois, 1 œuvre

Initié en 2015, le **Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) des Hauts-de-Seine** témoigne de l'engagement du Département en faveur de la promotion de l'art contemporain et de son **accessibilité à tous les publics**. Composé d'œuvres aux **médiums variés** incluant peintures, dessins, photographies et vidéos, créées par des artistes émergents ainsi que par des figures établies sur la scène artistique internationale, le **FDAC a pour vocation d'être diffusé hors les murs à travers le dispositif d'éducation artistique et culturelle 1 mois, 1 œuvre**.

Chaque mois, une œuvre du FDAC est exposée et mise en lumière dans un lieu qui n'est pas habitué à diffuser de l'art contemporain tels que des établissements sociaux, des collèges, des structures d'insertion et autres lieux dédiés aux publics des solidarités. Ce projet permet non seulement de **faire découvrir l'art contemporain à un public élargi, mais également de créer un véritable dialogue entre les œuvres, les artistes et les différents publics** à travers des actions de médiation adaptées et des ateliers de pratique artistique.

Chaque année, entre dix et quinze projets sont coconstruits avec les structures : des pôles sociaux, des EHPAD, des résidences autonomie, des lieux d'accueil de publics fragilisés, des structures jeunesse et des collèges. **Avec 1 mois, 1 œuvre, le Département défend l'idée de l'art pour le plus grand nombre en même temps qu'il s'attache à valoriser une collection vivante.**

Dans le cadre de cette édition « *Hauts les Arts !* », ce dispositif n'est pas représenté mais il participe pleinement au volet d'éducation artistique et culturelle du Département des Hauts-de-Seine tout au long de l'année.



Atelier 1 mois, 1 œuvre © Marie Denis

« Hauts les Arts ! »

Du vendredi 5 au jeudi 11 juin 2026
à travers le Département des Hauts-de-Seine

Pour en savoir plus : hauts-de-seine.fr/hauts-les-arts

**Accréditations presse pour la Journée des Enseignements Artistiques (JEA) et les concerts,
visites, et ateliers organisés au fil de la semaine :**

sthollot@hauts-de-seine.fr

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT

01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr

